



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Recueil spécial 146.2018 - édition du 20/08/2018





PRÉFET DES ALPES MARITIMES

Arrêté n° 2018/ 565 portant modification aux mesures de police applicables sur l'aérodrome de Nice

Le préfet

Vu le code de l'aviation civile ;

Vu le code des transports ;

Vu le décret n°74-78 du 1^{er} février 1974 relatif aux attributions des préfets en matière de maintien de l'ordre sur certains aérodromes ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu l'arrête préfectoral n°2017-939 du 16 octobre 2017 relatif aux mesures de police applicables sur l'aéroport Nice-Côte d'Azur ;

Vu l'avis favorable de la direction de la sécurité de l'aviation civile sud-est en date du 23 juillet 2018 ;

Vu l'avis favorable de la direction départementale de la police aux frontières en date du 24 juillet 2018 ;

Vu l'avis favorable de la gendarmerie des transports aériens en date du 27 juillet 2018 ;

Considérant la demande de l'exploitant de l'aéroport de Nice-Côte d'Azur en date du 23 juillet 2018 dans le cadre de l'extension du terminal 1 et de la construction de deux nouvelles passerelles (8A et 8C) ;

Sur proposition du sous-préfet, directeur de cabinet du préfet des Alpes-Maritimes,

ARRETE

ARTICLE 1 :

Du 27/08/2018 au 27/03/2018, la délimitation des zones côtés piste et zones côté ville de l'aéroport de Nice-Côte d'Azur est modifiée temporairement selon le plan en annexe 1.

Une nouvelle place de stationnement véhicule sera matérialisée (place perpendiculaire) dans la cour DGAC située en côté ville, telle que matérialisée en bleu sur le plan 2 de l'annexe 1.

ARTICLE 2 :

À l'issue des travaux, la délimitation côté ville/côté piste reprendra le tracé défini dans l'annexe 2.

ARTICLE 3 :

Le sous-préfet, directeur de cabinet du préfet des Alpes-Maritimes, le directeur de la sécurité de l'aviation civile sud-est, le délégué Côte d'Azur, le commandant de la compagnie de gendarmerie des transports aériens de Nice, le directeur départemental de la police aux frontières de l'aéroport de Nice-Côte d'Azur, le directeur régional des douanes, les agents de la société des aéroports de la Côte d'Azur, commissionnés ou agréés par arrêté préfectoral à cet effet et le cas échéant, agréés par M. le procureur de la République, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté et de ses mesures particulières qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Alpes-Maritimes et affiché dans l'enceinte de l'aérodrome de Nice-Côte d'Azur.

Fait à Nice, le

27 AOÛT 2018

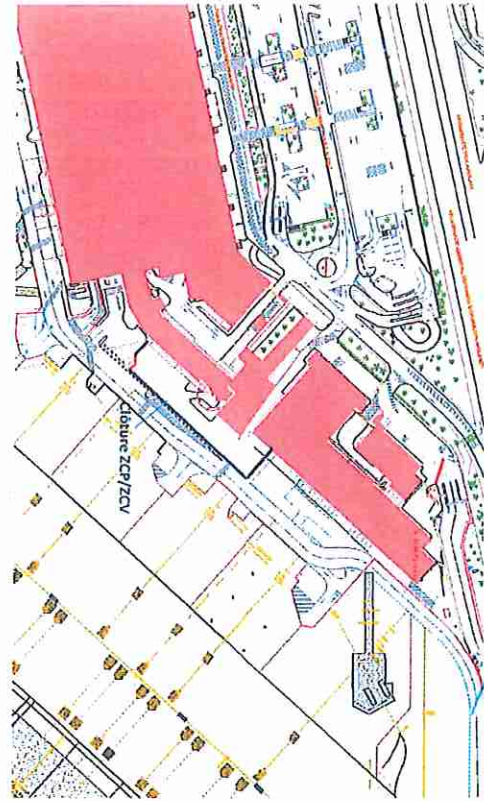
Pour le Préfet,
Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet
CAB-A 3959

Jean-Gabriel DELACROY

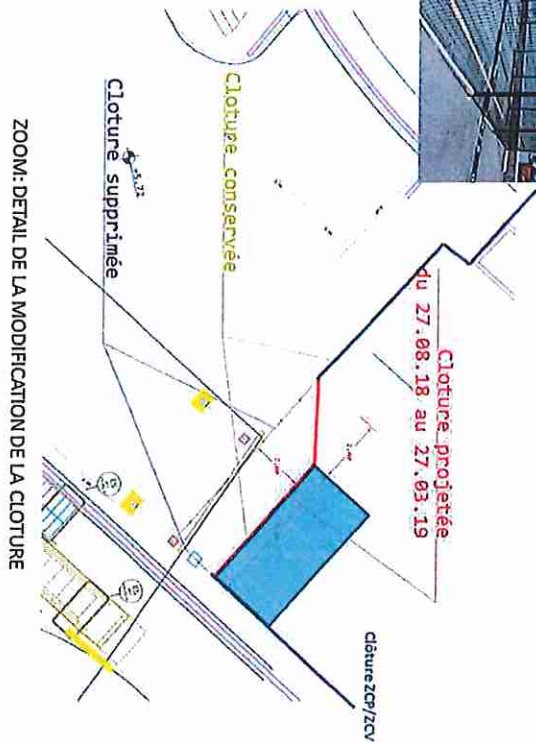
Annexe n° 1
à l'arrêté préfectoral n° 2018/SC
du 07 AOUT 2018

Pour le Préfet,
Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet
CAB-A 2956

Jean-Gabriel DELACROY



TERMINAL 1 - BLOC TECHNIQUE
Déplacement de la clôture

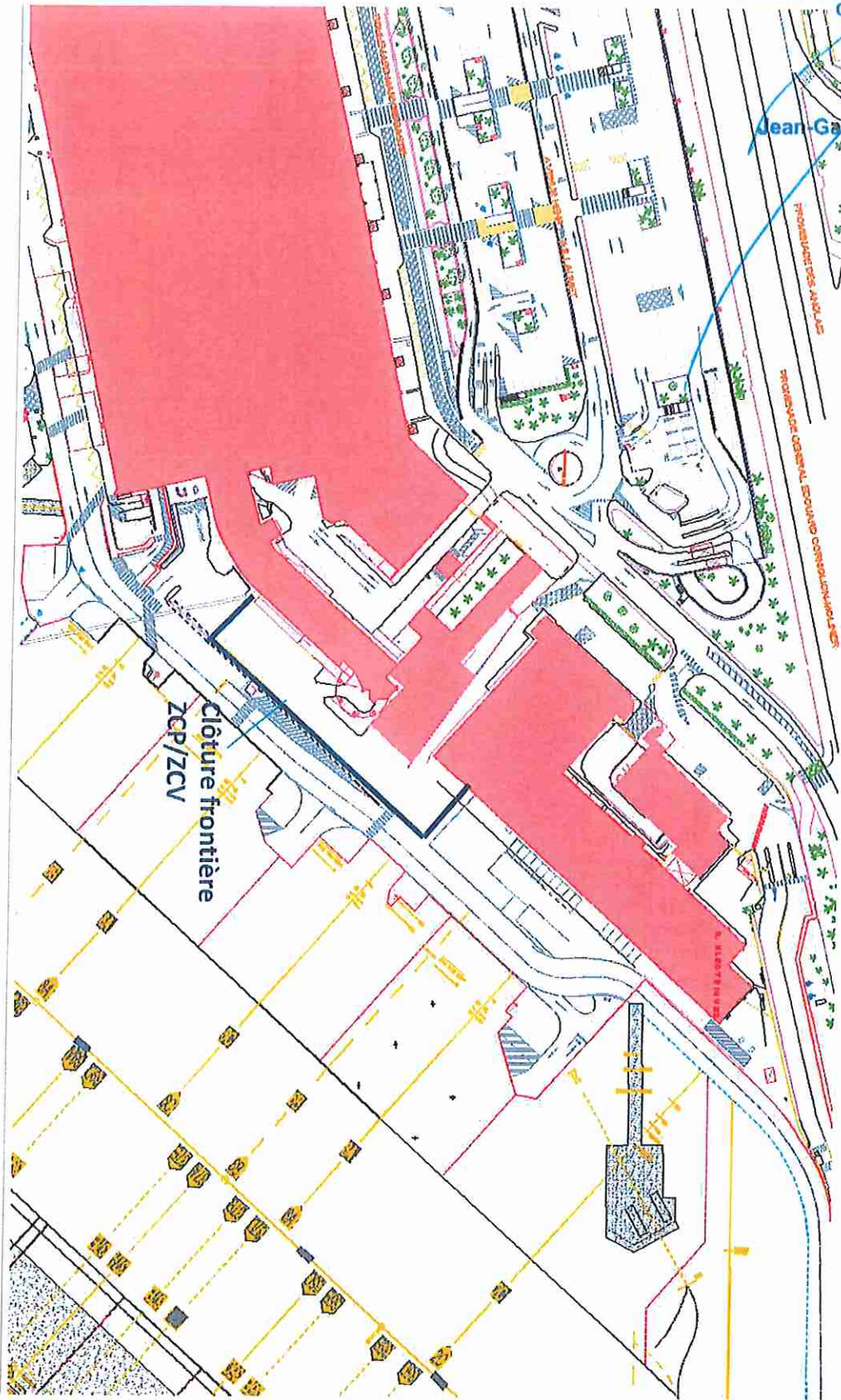


ZOOM: DETAIL DE LA MODIFICATION DE LA CLOTURE

Annexe n° 2
à l'arrêté préfectoral n° 2018/SG
du 17 AOÛT 2018

Pour le Préfet,
Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet
CAB-A 1956

Jean-Gabriel DELACROY



État actuel : TERMINAL 1 – BLOC TECHNIQUE

Avis et communications

AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Avis fixant le nombre et la répartition géographique des postes offerts au recrutement par voie de PACTE d'agents techniques des finances publiques au titre de l'année 2018

NOR : CPAE1818931V

Un arrêté du ministre de l'action et des comptes publics en date du 6 août 2018 a autorisé au titre de l'année 2018 l'ouverture d'un recrutement par voie de parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat (PACTE) pour l'accès au corps des agents techniques des finances publiques.

1. Nombre de places offertes au titre de 2018 :

Le nombre de places offertes au recrutement dans le corps des agents techniques des finances publiques est fixé à 23.

Ces postes sont répartis de la manière suivante :

- 1 poste à la direction départementale des finances publiques de l'Aisne (à Laon) ;
- 1 poste à la direction départementale des finances publiques de l'Aube (à Troyes) ;
- 3 postes à la direction régionale des finances publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône (1 à Aubagne et 2 à Marseille) ;
- 1 poste à la direction départementale des finances publiques de l'Eure (à Evreux) ;
- 1 poste à la direction départementale des finances publiques d'Indre-et-Loire (à Tours) ;
- 1 poste à la direction départementale des finances publiques de l'Isère (à Grenoble) ;
- 1 poste à la direction départementale des finances publiques de la Mayenne (à Laval) ;
- 1 poste à la direction régionale des finances publiques des Hauts-de-France et du département du Nord (à Lille) ;
- 1 poste à la direction départementale des finances publiques de la Savoie (à Chambéry) ;
- 4 postes à la direction régionale des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris (à Paris) ;
- 1 poste à la direction départementale des finances publiques de Seine-et-Marne (à Melun) ;
- 1 poste à la direction départementale des finances publiques de Seine-Saint-Denis (à Bobigny) ;
- 1 poste à la direction départementale des finances publiques du Val-de-Marne (à Créteil) ;
- 2 postes à la direction départementale des finances publiques du Val-d'Oise (à Cergy) ;
- 1 poste à la direction du contrôle fiscal Ile-de-France (à Saint-Denis – 93) ;
- 1 poste à la direction des services informatiques Nord (à Amiens – 80) ;
- 1 poste à la direction spécialisée des finances publiques pour l'Etranger (à Nantes – 44).

2. Calendrier :

La date limite de dépôt des candidatures auprès du Pôle Emploi est fixée au 21 septembre 2018.

L'examen des dossiers par les commissions de sélection sera réalisé entre le 27 septembre 2018 et le 5 octobre 2018.

L'audition des candidats par les commissions de sélection s'effectuera du 8 au 19 octobre 2018.

3. Conditions d'inscription :

Ce recrutement est ouvert :

- aux candidats âgés de 28 ans au plus, sortis du système éducatif sans diplôme ou sans qualification professionnelle reconnue ou dont le niveau de diplôme est inférieur à celui attesté par un diplôme de fin de second cycle long de l'enseignement général, technologique ou professionnel (niveaux VI, V bis et V) ;
- aux candidats âgés de 45 ans et plus (sans condition de diplôme) en situation de chômage de longue durée et bénéficiaires de minima sociaux ;
- revenu de solidarité active, allocation de solidarité spécifique, allocation aux adultes handicapés ;
- ou revenu minimum d'insertion ou allocation de parent isolé dans les départements d'outre-mer et les collectivités de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon.

La condition d'âge est appréciée à la date limite de dépôt des candidatures, soit le 21 septembre 2018.

Les candidats doivent remplir les conditions générales d'accès aux emplois publics (nationalité, droits civiques, casier judiciaire, service national, aptitude physique).

Les candidats doivent être de nationalité française ou ressortissant d'un des Etats membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.

Les candidats en instance d'acquisition de l'une de ces nationalités sont informés que celle-ci devra être obtenue au plus tard à la titularisation.

4. Constitution du dossier de candidature :

Les candidats doivent impérativement retirer et déposer leur dossier de candidature auprès du Pôle Emploi du lieu de leur domicile ou à l'adresse indiquée sur l'offre de pôle emploi au plus tard le 21 septembre 2018.

Le dossier de candidature comprend :

- la fiche de candidature « Recrutement dispositif PACTE », disponible à l'agence locale du Pôle Emploi ou téléchargeable sur le site de Pôle Emploi (voir l'adresse en fin d'avis), précisant notamment le niveau d'étude et, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés ;
- un *curriculum vitae* ;
- une lettre de motivation.

5. Organisation de la sélection :

Les dossiers de candidature sont examinés par Pôle Emploi qui vérifiera les conditions d'éligibilité au PACTE et la complétude des dossiers. Pôle Emploi transmettra les dossiers recevables à la commission de sélection pour examen des candidatures et convocation des candidats retenus pour un entretien.

Seuls les candidats sélectionnés seront auditionnés par la commission.

Ceux-ci sont interrogés principalement sur leurs expériences personnelles et professionnelles ainsi que sur leur motivation et leur capacité d'adaptation à l'emploi à pourvoir.

La durée de l'audition est fixée entre vingt et trente minutes.

6. Type de recrutement :

A l'issue de la procédure de sélection, le candidat retenu bénéficiera à compter du 1^{er} décembre 2018 d'un contrat de droit public d'une durée de 12 mois offrant, par alternance, une formation rémunérée qualifiante au poste proposé et une expérience professionnelle.

Au terme de ce contrat, si l'agent est déclaré apte à exercer les fonctions par la commission de titularisation, après vérification de son aptitude professionnelle, celui-ci sera titularisé dans le corps des agents techniques des finances publiques.

Pour le directeur général des finances publiques :

*L'administrateur civil,
chef du bureau RH-1C,*

G. MARIN

Nota. – Pour tous renseignements, les candidats peuvent s'adresser au Pôle Emploi de leur lieu de domicile.

Les offres de recrutement sont en outre publiées sur les sites internet de Pôle Emploi et du ministère :

- Pôle Emploi : www.pole-emploi.fr accueil Pôle Emploi actualités de l'emploi candidat vos recherches préparer votre candidatures le PACTE.
- Ministère : www.economie.gouv.fr lien pratique bas de page d'accueil : recrutement recrutement sans concours PACTE En savoir plus et consulter les offres DGFIP- recrutement par voie de PACTE au titre de l'année 2018.

Avis et communications

AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Avis fixant le nombre et la répartition géographique des postes offerts au recrutement par voie de PACTE d'agents administratifs des finances publiques au titre de l'année 2018

NOR : CPAE1818930V

Un arrêté du ministre de l'action et des comptes publics en date du 6 août 2018 a autorisé au titre de l'année 2018 l'ouverture d'un recrutement par voie de parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat (PACTE) pour l'accès au corps des agents administratifs des finances publiques.

1. Nombre de places offertes au titre de 2018

Le nombre de places offertes au recrutement dans le corps des agents administratifs des finances publiques est fixé à 117.

Ces places sont réparties de la manière suivante :

- 1 poste à la direction départementale des finances publiques de l'Ain (à Saint-Laurent-sur-Saône) ;
- 3 postes à la direction départementale des finances publiques de l'Allier (1 à Moulins et 2 à Vichy) ;
- 3 postes à la direction départementale des finances publiques des Alpes-Maritimes (2 à Menton et 1 à Nice) ;
- 1 poste à la direction départementale des finances publiques de l'Ardèche (à Tournon-sur-Rhône) ;
- 1 poste à la direction départementale des finances publiques de l'Aube (à Troyes) ;
- 2 postes à la direction départementale des finances publiques de l'Aude (1 à Carcassonne et 1 à Limoux) ;
- 6 postes à la direction régionale des finances publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône (3 à Marseille et 3 à Aix-en-Provence) ;
- 1 poste à la direction départementale des finances publiques de la Charente (à Confolens) ;
- 1 poste à la direction régionale des finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et du département de la Côte-d'Or (à Beaune) ;
- 2 postes à la direction départementale des finances publiques des Côtes-d'Armor (à Dinan) ;
- 1 poste à la direction départementale des finances publiques de la Dordogne (à Ribérac) ;
- 1 poste à la direction départementale des finances publiques de la Drôme (à Valence) ;
- 1 poste à la direction départementale des finances publiques de l'Eure-et-Loir (à Dreux) ;
- 1 poste à la direction départementale des finances publiques du Gard (à Nîmes) ;
- 2 postes à la direction départementale des finances publiques du Gers (à Auch) ;
- 3 postes à la direction régionale des finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde (à Bordeaux) ;
- 3 postes à la direction départementale des finances publiques de l'Hérault (1 à Bédarieux, 1 à Lodève et 1 à Saint-Pons-de-Thomières) ;
- 3 postes à la direction régionale des finances publiques de Bretagne et du département de l'Ille-et-Vilaine (1 à Montfort et 2 à Rennes) ;
- 1 poste à la direction départementale des finances publiques de l'Indre (à Châteauroux) ;
- 1 poste à la direction départementale des finances publiques de l'Indre-et-Loire (à Chinon) ;
- 3 postes à la direction départementale des finances publiques de l'Isère (à Vienne) ;
- 1 poste à la direction départementale des finances publiques des Landes (à Morcenx) ;
- 1 poste à la direction départementale des finances publiques du Loir-et-Cher (à Vendôme) ;
- 2 postes à la direction départementale des finances publiques de la Loire (à Saint-Etienne) ;
- 1 poste à la direction départementale des finances publiques de la Haute-Loire (à Brioude) ;
- 2 postes à la direction régionale des finances publiques des Pays de la Loire et du département de Loire-Atlantique (1 à Pornic et 1 à Saint-Nazaire) ;

- 1 poste à la direction régionale des finances publiques du Centre – Val de Loire et du département du Loiret (à Orléans) ;
- 2 postes à la direction départementale des finances publiques du Maine-et-Loire (à Angers) ;
- 1 poste à la direction départementale des finances publiques de la Manche (à Granville) ;
- 1 poste à la direction départementale des finances publiques de la Meurthe-et-Moselle (à Longwy) ;
- 2 postes à la direction départementale des finances publiques du Morbihan (1 à Lorient et 1 à Vannes) ;
- 2 postes à la direction départementale des finances publiques de la Moselle (à Metz) ;
- 2 postes à la direction départementale des finances publiques de la Nièvre (1 à Château-Chinon et 1 à Clamecy) ;
- 2 postes à la direction régionale des finances publiques des Hauts-de-France et du département du Nord (à Lille) ;
- 1 poste à la direction départementale des finances publiques de l’Oise (à Compiègne) ;
- 2 postes à la direction départementale des finances publiques de l’Orne (1 à Domfront et 1 à Mortagne) ;
- 3 postes à la direction régionale des finances publiques Grand Est et du département du Bas-Rhin (2 à Strasbourg et 1 à Wissembourg) ;
- 3 postes à la direction départementale des finances publiques du Haut-Rhin (1 à Colmar, 1 à Mulhouse et 1 à Thann) ;
- 3 postes à la direction régionale des finances publiques d’Auvergne - Rhône - Alpes et du département du Rhône (à Lyon) ;
- 1 poste à la direction départementale des finances publiques de la Savoie (à Moutiers) ;
- 3 postes à la direction départementale des finances publiques de la Haute-Savoie (1 à Annecy, 1 à Annemasse et 1 à Bonneville) ;
- 5 postes à la direction régionale des finances publiques d’Île-de-France et du département de Paris (à Paris) ;
- 1 poste à la direction spécialisée des finances publiques pour l’Assistance Publique, Hôpitaux de Paris (à Paris – 75) ;
- 1 poste à la direction régionale des finances publiques de Normandie et du département de la Seine-Maritime (à Rouen) ;
- 3 postes à la direction départementale des finances publiques des Yvelines (2 à Saint-Germain-en-Laye, 1 à Versailles) ;
- 1 poste à la direction départementale des finances publiques des Deux-Sèvres (à Niort) ;
- 2 postes à la direction départementale des finances publiques de la Somme (à Amiens) ;
- 2 postes à la direction départementale des finances publiques de la Vienne (à Poitiers) ;
- 1 poste à la direction départementale des finances publiques de la Haute-Vienne (à Limoges) ;
- 3 postes à la direction départementale des finances publiques de l’Essonne (à Evry) ;
- 4 postes à la direction départementale des finances publiques des Hauts-de-Seine (1 à Asnières-sur-Seine, 1 à Nanterre, 1 à Sèvres et 1 à Vanves) ;
- 3 postes à la direction départementale des finances publiques de Seine Saint-Denis (à Bobigny) ;
- 3 postes à la direction départementale des finances publiques du Val-de-Marne (2 à Charenton-le-Pont et 1 à Créteil) ;
- 2 postes à la direction départementale des finances publiques du Val-d’Oise (à Argenteuil) ;
- 1 poste à la direction des grandes entreprises (à Pantin – 93) ;
- 1 poste à la direction du contrôle fiscal Ile-de-France (à Saint-Denis – 93) ;
- 1 poste à la direction des impôts des non-résidents (à Noisy-le-Grand - 93) ;
- 2 postes à la direction des services informatiques Sud-Ouest (à Poitiers - 86)
- 1 poste à la direction des services informatiques Paris-Champagne (à Reims - 51) ;
- 1 poste à la direction des services informatiques Paris-Normandie (à Versailles - 78) ;
- 1 poste à la direction du contrôle fiscal Est (à Reims - 51).
- 1 poste à la direction du contrôle fiscal Centre-Est (à Lyon - 69).

2. Calendrier

La date limite de dépôt des candidatures auprès du Pôle Emploi est fixée au 21 septembre 2018.

L’examen des dossiers par les commissions de sélection sera réalisé entre le 27 septembre 2018 et le 5 octobre 2018.

L’audition des candidats par les commissions de sélection s’effectuera du 8 au 19 octobre 2018.

3. Conditions d’inscription

Ce recrutement est ouvert :

- aux candidats âgés de 28 ans au plus, sortis du système éducatif sans diplôme ou sans qualification professionnelle reconnue ou dont le niveau de diplôme est inférieur à celui attesté par un diplôme de fin de second cycle long de l’enseignement général, technologique ou professionnel (niveaux VI, V bis et V) ;

- aux candidats âgés de 45 ans et plus (sans condition de diplôme) en situation de chômage de longue durée et bénéficiaires de minima sociaux :
 - revenu de solidarité active, allocation de solidarité spécifique, allocation aux adultes handicapés ;
 - ou revenu minimum d’insertion ou allocation de parent isolé dans les départements d’outre-mer et les collectivités de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon.

La condition d’âge est appréciée à la date limite de dépôt des candidatures, soit le 21 septembre 2018.

Les candidats doivent remplir les conditions générales d’accès aux emplois publics (nationalité, droits civiques, casier judiciaire, service national, aptitude physique).

Les candidats doivent être de nationalité française ou ressortissant d’un des Etats membres de l’Union européenne ou de l’Espace économique européen.

Les candidats en instance d’acquisition de l’une de ces nationalités sont informés que celle-ci devra être obtenue au plus tard à la titularisation

4. Constitution du dossier de candidature

Les candidats doivent impérativement retirer et déposer leur dossier de candidature auprès du Pôle Emploi du lieu de leur domicile ou à l’adresse indiquée sur l’offre de pôle emploi au plus tard le 21 septembre 2018.

Le dossier de candidature comprend :

- la fiche de candidature « Recrutement dispositif PACTE », disponible à l’agence locale du Pôle Emploi ou téléchargeable sur le site de Pôle Emploi (voir l’adresse en fin d’avis), précisant notamment le niveau d’étude et, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés ;
- un *curriculum vitae* ;
- une lettre de motivation.

5. Organisation de la sélection

Les dossiers de candidature sont examinés par Pôle Emploi qui vérifiera les conditions d’éligibilité au PACTE et la complétude des dossiers. Pôle Emploi transmettra les dossiers recevables à la commission de sélection pour examen des candidatures et convocation des candidats retenus pour un entretien.

Seuls les candidats sélectionnés seront auditionnés par la commission.

Ceux-ci sont interrogés principalement sur leurs expériences personnelles et professionnelles ainsi que sur leur motivation et leur capacité d’adaptation à l’emploi à pourvoir.

La durée de l’audition est fixée entre vingt et trente minutes.

6. Type de recrutement

A l’issue de la procédure de sélection, le candidat retenu bénéficiera à compter du 1^{er} décembre 2018 d’un contrat de droit public d’une durée de 12 mois offrant, par alternance, une formation rémunérée qualifiante au poste proposé et une expérience professionnelle.

Au terme de ce contrat, si l’agent est déclaré apte à exercer les fonctions par la commission de titularisation, après vérification de son aptitude professionnelle, celui-ci sera titularisé dans le corps des agents administratifs des finances publiques.

Nota. – Pour tous renseignements, les candidats peuvent s’adresser au Pôle Emploi de leur lieu de domicile.

Les offres de recrutement sont en outre publiées sur les sites internet de Pôle Emploi et du ministère :

Pôle Emploi : www.pole-emploi.fr, accueil Pôle Emploi, actualités de l’emploi, candidat, vos recherches, préparer votre candidatures, le PACTE.

Ministère : www.economie.gouv.fr, lien pratique bas de page d’accueil : recrutement, recrutement sans concours, PACTE, En savoir plus et consulter les offres, DGFIP- recrutement par voie de PACTE au titre de l’année 2018.



LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES RECRUTE DANS LES ALPES-MARITIMES

⇒ 3 Agents administratifs des finances publiques

par voie de PACTE (Parcours d'Accès aux Carrières de la fonction publique Territoriale, hospitalière et de l'Etat)

Ce recrutement est ouvert :

- aux candidats âgés de seize à vingt-huit ans révolus, sortis du système scolaire sans qualification ou avoir un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat général, technologique ou professionnel (niveau VI, V bis et VI).
- aux personnes en situation de chômage de longue durée, âgées de quarante-cinq ans et plus **et** bénéficiaires du revenu de solidarité active, de l'allocation de solidarité spécifique ou de l'allocation aux adultes handicapés .

La condition d'âge est appréciée à la date limite de dépôt des candidatures, soit au cas particulier, le 21 septembre 2018.

Les candidats doivent remplir les conditions générales d'accès aux emplois publics (nationalité, droits civiques, casier judiciaire, aptitude physique et pour les moins de 25 ans participation à la journée défense et citoyenneté).

Les candidats doivent être de nationalité française ou ressortissant de l'un des états membres de l'Union Européenne ou de l'espace économique européen.

Les candidats en instance d'acquisition de l'une de ces nationalités sont informés que celle-ci devra être obtenue au plus tard à la titularisation.

Les postes sont à pourvoir dans la commune de MENTON et la résidence de Nice (incluant la commune de St ETIENNE DE TINEE).

**Pour tous renseignements, les candidats peuvent s'adresser
à l'agence Pôle - Emploi de Nice Valrose
98, avenue Saint Lambert – 06100 NICE
ou sur le site internet : www.pole-emploi.fr**

**La date limite de dépôt des candidatures auprès du
Pôle - Emploi est fixée au 21 septembre 2018**

| L'EMPLOYEUR | | |
|----------------------------|--|---|
| Ministère / Collectivité | Ministère de l'Action et des Comptes publics DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES | SIRET |
| Direction / Etablissement | Direction Départementale des Finances Publiques des Alpes maritimes | 10010000700093 |
| Service | Division des Ressources humaines | Téléphone 04.92.17.60.30 |
| Adresse | N° : 15 bis Rue : DELILLE Commune : NICE Code postal : 06073 cedex 1 | Courriel |
| Responsable du recrutement | M.Frédéric REVERCHON | Téléphone 04.92.17.60.56 |
| Fonction | Responsable de la division Ressources Humaines | Courriel Frederic.reverchon@dgfip .finances.gouv.fr |

| L'OFFRE DE RECRUTEMENT | | | | | |
|--|--|----------------------------------|-----------|----|----|
| Corps / Cadre d'emplois | Agent de catégorie C de la Fonction Publique de l'Etat | Date de début | 01 | 12 | 18 |
| Emploi exercé | Agent administratif des Finances publiques | Date de fin | 30 | 11 | 19 |
| Rémunération brute mensuelle | 1 498 € | Durée hebdomadaire de travail | 35 heures | | |
| Conditions particulières d'exercice de l'emploi | Etre agé(e) de 16 à 28 ans et avoir un niveau de diplôme inférieur au BACCALAUREAT Etre agé(e) d'au moins 45 ans, être en situation de chômage de longue durée (au chômage depuis plus d'un an) et bénéficiaires de minima sociaux soit | | | | |
| Descriptif de l'emploi | Tous travaux administratifs : gestion des dossiers, archivage, traitement du courrier, réception du public, recouvrement des recettes publiques, contrôle et exécution des dépenses, tenue de la comptabilité. | | | | |
| Lieu d'exercice de l'emploi | Département des Alpes maritimes, 1 sur la résidence de NICE (incluant la commune de St Etienne de Tinée), 2 sur MENTON. | | | | |
| Domaine de formation souhaité | Des notions de bureautique ou de comptabilité | | | | |
| Nombre de postes ouverts | 3 | | | | |

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

| | | | |
|--|---------------------------|----|------|
| Date limite de dépôt des candidatures auprès du Pôle emploi | 21 | 09 | 2018 |
| Lieu des épreuves de sélection | 15 bis rue DELILLE à NICE | | |
| Remplissez complètement la fiche de déclaration et transmettez-la à l'agence locale compétente du Pôle emploi et aux directeur régionaux des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE). | | | |

CADRE RESERVE AU POLE EMPLOI

| | | | | | |
|-------------------|--|--|--|---------------------|--|
| Date de réception | | | | N° d'enregistrement | |
|-------------------|--|--|--|---------------------|--|

S O M M A I R E

| | |
|--|---|
| Prefecture des Alpes-Maritimes..... | 2 |
| Direction des securites..... | 2 |
| Surete portuaire aeroporturaire..... | 2 |
| AP2018.565 declassem.aeroport Nice CA (2)..... | 2 |
| Services Regionaux de l'Etat..... | 6 |
| DDFiP..... | 6 |
| Concours Vac.poste Recrutemt Examen Jurys..... | 6 |
| Avis de concours DRFIP PACTE..... | 6 |

Index Alphabétique

| | |
|---|---|
| AP2018.565 declasssem.aeroport Nice CA (2)..... | 2 |
| Avis de concours DRFIP PACTE..... | 6 |
| DDFiP..... | 6 |
| Direction des securites..... | 2 |
| Prefecture des Alpes-Maritimes..... | 2 |
| Services Regionaux de l'Etat..... | 6 |